REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du 14 avril 2025

Délibération n° CP-2025-4187

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Lyon 3ème

Objet : Organisation des 11èmes Entretiens de l'aménagement 2025 à Lyon - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Club ville aménagement (CVA)

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Maîtrise d'ouvrage urbaine

Rapporteur : Madame Béatrice Vessiller

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 63

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 28 mars 2025

Secrétaire élu(e) : Monsieur Richard Marion

Présents : M. B. Artigny, Mme F. Asti-Lapperrière, M. P. Athanaze, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, M. P. Blanchard, Mme L. Boffet, Mme C. Brossaud, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, M. J. Camus, Mme S. Chadier, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme C. Crespy, Mme L. Croizier, M. J-L. Da Passano, M. R. Debû, Mme N. Dehan, Mme H. Duvivier, Mme R-F. Fournillon, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. G. Gascon, Mme H. Geoffroy, M. C. Geourjon, M. M. Grivel, Mme A. Grosperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme S. Hémain, Mme Z. Khelifi, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, M. L. Lassagne, M. J-M. Longueval, M. R. Marion, Mme D. Nachury, Mme C. Panassier, M. R. Payre, Mme I. Petiot, Mme M. Picard, Mme M. Picot, Mme C. Pouzergue, M. C. Quiniou, M. J-C. Ray, Mme V. Sarselli, M. L. Seguin, Mme N. Sibeud, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, Mme B. Vessiller, M. M. Vincent.

Absents excusés : M. P. Charmot (pouvoir à Mme V. Sarselli), Mme V. Moreira (pouvoir à M. B. Artigny), M. L. Pelaez (pouvoir à Mme N. Frier).

Absent non excusé : M. P. Cochet.

Commission permanente du 14 avril 2025

Délibération n° CP-2025-4187

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Lyon 3ème

Objet : Organisation des 11èmes Entretiens de l'aménagement 2025 à Lyon - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Club ville aménagement (CVA)

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Maîtrise d'ouvrage urbaine

La Commission permanente,

Vu le rapport du 26 mars 2025, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Organisation des 11èmes Entretiens de l'aménagement accueillis à Lyon les 26 et 27 juin 2025

Le CVA, association déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901, regroupe la majorité des aménageurs publics et parapublics du territoire national.

Fondée en 1993, l'association CVA s'est imposée comme un lieu incontournable d'échanges pour les milieux professionnels de l'aménagement et une contributrice majeure aux réflexions de l'État et des collectivités sur la ville de demain. Son rôle de laboratoire a été récemment renforcé par l'émergence de nouveaux enjeux et défis, en lien avec les crises sanitaire et économique et les exigences en matière de transition écologique.

Tous les trois ans, le CVA organise les Entretiens de l'aménagement qui rassemblent, durant deux jours, plus de 600 professionnels de l'aménagement et de la fabrique urbaine, acteurs publics et privés, et nourrissent les réflexions de l'État et des collectivités.

Cet évènement est reconnu par les professionnels comme un moment important de débat autour de la fabrique urbaine et constitue une occasion de mettre en valeur le territoire, les acteurs, les opérations et initiatives de la ville d'accueil.

Les entretiens se dérouleront sur deux jours, avec des conférences plénières, des ateliers et des visites de sites, à l'initiative d'acteurs publics et privés du territoire. Le programme sera construit à partir des contributions et des synthèses des groupes de travail thématiques qui se réuniront entre chaque session des entretiens, en associant des experts et universitaires. Le cycle de travail 2023-2025 comprendra sept groupes de travail : adaptation au changement climatique, décarbonation, habiter, réenchanter l'aménagement, sobriété foncière, urbanisme féministe, repenser l'aménagement par ses conflictualités.

Les précédentes éditions ont été accueillies par les villes de Lille en 1997, Montpellier en 1999, Nantes en 2002, Lyon en 2004, Marseille en 2007, Bordeaux en 2010, Rennes en 2013, Strasbourg en 2016, Toulouse en 2019, Clermont-Ferrand en 2022. L'édition 2025 des 11èmes Entretiens de l'aménagement se déroulera à Lyon.

C'est à ce titre que l'association sollicite la Métropole pour l'obtention d'une subvention pour la réalisation de son projet.

II - Enjeux pour la Métropole

Le programme de travail des 11èmes Entretiens de l'aménagement, construit en écho aux sept groupes de travail, contribuera à alimenter les réflexions de la Métropole et sa politique d'aménagement et d'urbanisme en faveur de la transition écologique et solidaire, que ce soit sur l'adaptation au changement climatique, la décarbonation, la sobriété foncière, l'habiter, ou encore l'urbanisme féministe. Accueillir les 11èmes Entretiens de l'aménagement en 2025 constitue également l'occasion de valoriser le modèle métropolitain lyonnais, et de permettre aux acteurs locaux une montée en compétence sur les défis de la fabrique de la ville qui nécessitent un changement de modèle, avec l'apport de nouvelles connaissances, de nouveaux outils ou encore de culture professionnelle.

Le programme d'actions proposé présentant un intérêt métropolitain, la Métropole décide d'y apporter son soutien.

III - Programme de l'édition 2025 et plan de financement prévisionnel

Accueillis par la Métropole, avec le soutien des aménageurs (société publique locale -SPL- Lyon Part-Dieu, SPL Confluence, société d'équipement du Rhône et de Lyon -SERL-), du plan urbanisme construction architechture et de la Banque des territoires, les 11èmes Entretiens de l'aménagement se dérouleront les 26 et 27 juin 2025, avec des conférences plénières, des ateliers à l'Auditorium de Lyon et des visites de site sur le territoire métropolitain en écho aux temps de débats.

Des promoteurs, aménageurs et bureaux d'études sont également partenaires aux côtés de l'association CVA. La société Egis et SNCF Espaces ferroviaires sont partenaires premium. Les partenaires sont les suivants : Aire nouvelle, Algoé, Batilyon promotion, BNP Paribas immobilier, Ginkgo, Bouygues Immobilier, DCB International, Demathieu Bard immobilier, Edelis, Eiffage immobilier, la Fédération des entreprises publiques locales, CoGV Evolya, Icade, Kaufman & Broad, Linkcity, Nexity, Woodeum Pitch x Immo, Quartus, Setec, 6ème sens immobilier, Sogelym Dixence, Sogeprom, Vinci Immobilier. Carré d'or, D2P aménagement, Redman, REI Habitat, Société parisienne pour l'industrie électrique Batignolles, Youse Dev et UTEI apportent également leur soutien à l'évènement.

Le budget prévisionnel des 11èmes Entretiens de l'aménagement, établi par l'association CVA, est le suivant :

Détail des dépenses	Dépenses (en € TTC)	Détail des recettes	Recettes (en €)
organisation, animation	91 000	inscriptions	95 000
logistique et location	298 998	contributions partenaires privés	356 000
communication	156 002	subventions aménageurs (SPL Lyon Part-Dieu, SPL Confluence, SERL)	45 000
		subvention Métropole	50 000
Total	**546 000**	**Total**	**546 000**

IV - Soutien de la Métropole

La Métropole souhaite apporter son soutien à l'organisation des 11èmes Entretiens de l'aménagement. Dans cette perspective, il est proposé de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € au profit de l'association CVA pour l'organisation de ces 11èmes Entretiens de l'aménagement ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 50 000 € au profit de l'association CVA dans le cadre de l'organisation des 11èmes Entretiens de l'aménagement qui se dérouleront les 26 et 27 juin 2025 à l'Auditorium de Lyon,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association CVA définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 50 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2025 - chapitre 65 - opération n° 0P06O2013.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 15 avril 2025

Accusé de réception en préfecture :
069-200046977-20250414-332521-DE-1-1
Date de télétransmission : 15 avril 2025
Date de réception préfecture : 15 avril 2025